

Organigramme simplifié de la DRAAF

**Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt**

François PROJETTI, directeur
☎ 92 47

François GEAY, adjoint au directeur
☎ 92 31

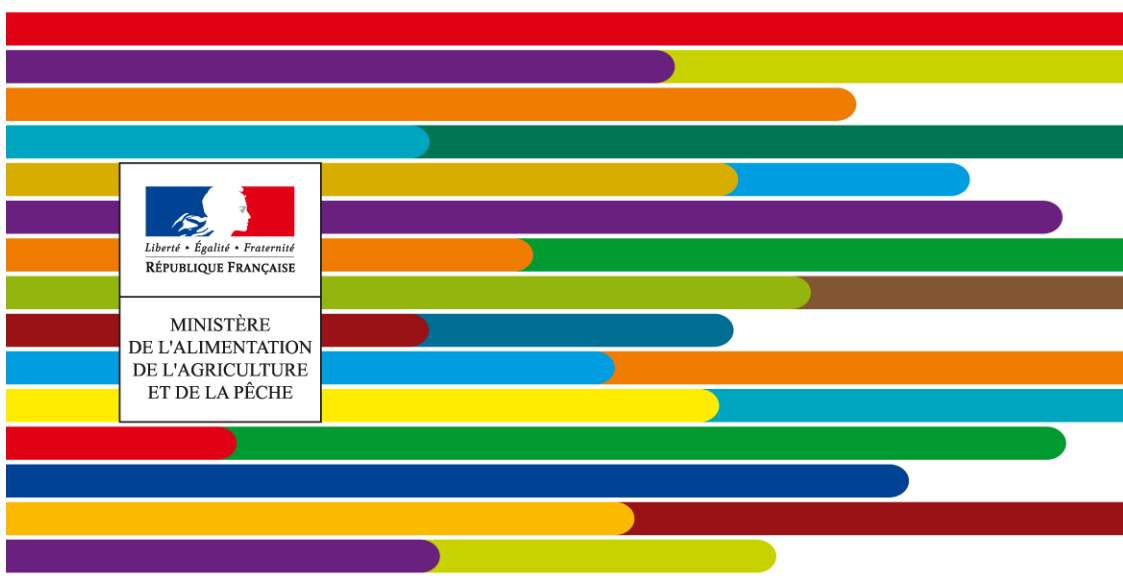
Mission Emploi
Viviane DUPUY-CHRISTOPHE
☎ 92 42

Pôle Stratégie & pilotage

Mission Appui au pilotage de la performance
Elisabeth DALGER
☎ 92 81

Mission Systèmes d'information et de communication
Patrice DELVIG
☎ 92 08

Mission Communication
Florence VIGNAUD
☎ 92 86



La nouvelle Direction Régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF)

LIMOUSIN

Des compétences élargies à l'ensemble des politiques, portées par le Ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche

Les messageries informatiques nominatives de la DRAAF sont de la forme : prenom.nom@agriculture.gouv.fr
Les contacts téléphoniques de vos correspondants prennent la forme : 05 55 12 + n° de poste



Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt **Limousin**
Le Pastel – 22, rue des Pénitents Blancs – B.P. 3916 – 87039 LIMOGES CEDEX
tél.05 55 12 92 00 / fax 05 55 12 90 99 / direction.draaf-limousin@agriculture.gouv.fr



Depuis le 1^{er} janvier 2009, chaque région compte une Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF), chargée de piloter la mise en œuvre des politiques du Ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche.

Ce nouvel échelon régional voit ses missions étendues à toutes celles de ce ministère, à l'exception de la pêche.

En matière d'alimentation, l'enjeu est d'accompagner et de coordonner les actions de l'État pour une alimentation sûre, diversifiée et issue de productions agricoles, maritimes et aquacoles durables.

Dans le domaine agricole, cette direction constituera l'échelon régional de l'office agricole unique, FranceAgriMer.

FranceAgriMer se substitue, depuis le 1^{er} avril 2009, aux offices agricoles en charge des produits de la mer, des grandes cultures, de l'élevage, de la viticulture, de l'horticulture, des fruits et légumes, à l'exception de l'Outre Mer (ODEADOM).

La nouvelle DRAAF au travers de ses missions de pilotage et de coordination assure le lien entre l'administration centrale du Ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche et les nouvelles directions départementales interministérielles

Avec des missions élargies, renforcées ou recentrées, la nouvelle DRAAF :

- **coordonne la mise en œuvre de l'ensemble des politiques du Ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche** par les services déconcentrés et établissements publics du ministère sur le territoire régional ;
- **assure une cohésion plus forte des actions en faveur des filières de production,** avec l'intégration de la délégation régionale de l'office FranceAgriMer ;
- **coordonne et met en œuvre le plan d'action ministériel pour l'accès à une offre alimentaire sûre, diversifiée et durable ;**

- **anime le réseau des services déconcentrés** (directions départementales interministérielles) de la région et assure la répartition des moyens d'intervention et de fonctionnement nécessaires pour remplir les missions du Ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche ;

- **renforce la coordination des services chargés de l'alimentation et de la sécurité sanitaire** par le rapprochement des missions relatives au secteur végétal (services de la protection des végétaux) et au secteur animal (directions des services vétérinaires) ;

- **assure des fonctions d'évaluation de l'action publique,** d'analyse économique et de prospective, en complément des enquêtes statistiques ;

- **collabore avec les acteurs régionaux,** pour préparer et mettre en œuvre le Contrat de projet État-région, les schémas territoriaux, le Programme de développement rural (crédits européens) et anime la concertation avec les organisations professionnelles du secteur ;
- **recentre son action en faveur de l'emploi** en agriculture, agro-alimentaire et services en milieu rural ;

- **conserve sa responsabilité académique pour l'enseignement technique agricole,** tout en renforçant ses liens avec les établissements de recherche et d'enseignement supérieur ;

- **regroupe au niveau régional certaines fonctions administratives internes** telles que la formation continue des agents, ou certaines actions de gestion financière et comptable.